

Commune de



Lalheue

Bulletin Municipal Mois de septembre 2015 N° 381

Un nouveau site Internet pour la commune
Un site entièrement gratuit, voué à devenir un site de référence pour tous les leurats.



Ce site est encore en construction mais il sera actualisé au fur et à mesure par les services de la mairie. Il est déjà visible à l'adresse suivante :
<http://lalheuedemain.e-monsite.com/> (nom de domaine provisoire)

SOMMAIRE :

***Au Conseil municipal
La Vie de tous les jours
Etat-civil
La Parole aux habitants
La Parole aux associations***

Secrétariat de Mairie

Mardi de 15h00 à 17h00 - Vendredi de 15h00 à 18h00
Permanence du Maire : Tous les lundis de 18h00 à 19h00
Permanence des adjoints : le 3^{ème} samedi du mois de 11h00 à 12h00
Tél. : 03.85.44.83.59 – E-mail : mairie.lalheue@wanadoo.fr
Site Internet : <http://lalheuedemain.e-monsite.com/>

AU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2015

Etaient présents : Alexandre CZECH, Christian CRETIN, Sophie DARRAS, Sébastien LE DARD, Magali MULLER, Elodie PHILIPPON, Marinette PUECH, Marc ROBERT.

Absents ayant donné pouvoir : Sylvain BERTHIER à Christian CRETIN, Jean-Pierre BECK à Sophie DARRAS.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le compte-rendu de séance du 20 juillet 2015.

M. le Maire annonce l'inscription d'un point supplémentaire à l'ordre du jour de la séance :

- Modification de la répartition des sièges au sein du Conseil communautaire de la CC Entre Saône et Grosne

Cette modification fait suite à l'annulation par le Conseil constitutionnel en juin 2014 des dispositions de la loi de Réforme des collectivités territoriales de décembre 2010 relatives à la répartition des sièges au sein des conseils communautaires établie sur la base d'un accord local. La Communauté de Communes a ainsi fourni trois nouvelles simulations de répartition des sièges élaborées conformément aux dispositions de la loi du 9 mars 2015. Désormais, le Conseil communautaire sera composé de 28 délégués, contre 33 actuellement, issus des conseils municipaux des 17 communes membres. Le Conseil municipal décide de valider l'accord local attribuant 8 sièges à la Commune de Sennecey-le-Grand, 2 sièges aux communes de Laives, Saint-Cyr, Boyer et Nanton, 1 siège pour les autres communes dont Lalheue.

1) Démission d'un conseil municipal

M. le Maire informe le Conseil qu'il a réceptionné une lettre de démission de M. Victor BONNOT de ses fonctions de conseiller municipal le 9 septembre dernier. Le Conseil municipal sera désormais composé de 10 membres à Lalheue, à compter de cette date.

2) Réfection et désamiantage de la toiture de l'atelier municipal : demande de subvention auprès du Conseil départemental

Afin de soutenir les projets d'investissement sources de développement local, de soutien à l'économie et à l'emploi local, le Conseil départemental a décidé d'ouvrir un fonds de solidarité de 4 millions d'euros à destination des communes. M. le Maire propose de saisir l'opportunité de cet appel à projets pour entreprendre la réfection complète du toit de l'atelier municipal et son désamiantage. Le montant des travaux a été estimé à près de 70 000 euros. M. le Maire précise que ce projet ne sera mené à son terme que si la Commune bénéficie d'une subvention à minima de 65 % pour des raisons d'équilibre budgétaire. Dans le cas contraire, le projet initial sera repris, soit la réfection des fuites de la toiture et la remise aux normes de l'installation électrique. Le Conseil municipal décide d'autoriser M. le Maire à solliciter la subvention auprès du Département.

3) Dépôt d'un agenda d'accessibilité programmée (AD'AP)

M. Czech, 1^{er} Adjoint, informe que, par courrier du 2 septembre, le Préfet a finalement accepté la demande de la commune pour la prorogation de délai du dépôt de son AD'AP. La date limite est désormais fixée au 1^{er} août 2016. Ce délai supplémentaire permettra de finaliser le dossier et le plan de financement des travaux d'accessibilité qui seront à réaliser sur les espaces publics de la commune durant les prochaines années.

4) Demande de subvention pour un séjour découverte classe CE2 de Lalheue en mars 2016

M. le Maire expose le projet scolaire de Mme MILLARD qui se déroulera sur le site archéologique de Bibracte dans le Morvan en mars 2016. Le financement de ce projet sera d'abord discuté lors de la prochaine réunion SIVOS prévue le 6 octobre prochain avant toute décision du Conseil municipal.

5) Modification des tarifs de la salle des fêtes

M. Czech, 1^{er} adjoint, a révisé les abonnements téléphoniques et Internet de la mairie. La salle des fêtes est désormais elle-aussi équipée d'une connexion Wifi. Le Conseil municipal décide de fixer le montant de sa location à 10 euros pour les locataires intéressés.

- Questions et informations diverses :

- Commission des Bois : il reste trois têtes de chêne non attribuées dans la coupe n°6. Or, la vidange de la coupe doit être réalisée avant le 15 octobre prochain.

- Vente d'une coupe de peupliers : La Commune a réceptionné une offre pour une coupe de peupliers à proximité du cimetière pour un montant de 8 000 euros. Avant de se prononcer, M. le Maire propose de solliciter les conseils d'un expert de l'ONF pour étudier les termes de la transaction et visiter le site concerné. Les conseillers seront informés des suites de ce dossier lors du prochain conseil municipal.

- Elections régionales 2015 – révision exceptionnelle des listes électorales : une permanence sera tenue par les adjoints le mercredi 30 septembre de 16h à 18h pour réceptionner les dernières demandes d'inscription sur la liste électorale. Après cette date, les électeurs ne pourront voter qu'à partir de 2016. A noter que les jeunes majeurs, ayant fêté leur 18^{ème} anniversaire avant le 1^{er} tour de scrutin organisé le 6 décembre prochain pourront eux aussi voter lors des prochaines élections.

- Organisation des travaux sur la commune :

- o Pose de la nouvelle armoire défibrillateur et branchement électrique à proximité du cabinet médical par M. le Dard.
- o Installation du radar pédagogique et pose de la pancarte « Bus » le 24 octobre prochain.

LA VIE DE TOUS LES JOURS

FORET COMMUNALE : Avis aux affouagistes !

Les inscriptions pour les affouages 2015/2016 s'effectueront auprès du secrétariat de mairie à compter du Lundi 12 octobre 2015. Taxe d'affouage 2015 (*délibération du 12/01/2015*) : 21 euros

Arrêté réglementant la circulation Route de Laives :

En raison de la réfection d'une toiture au 42 route de Laives, une permission de voirie a été accordée à l'entreprise BERAUD pour la pose d'une grue sur la voie publique (RD 181) durant la période des travaux soit du 15 octobre 2015 jusqu'au 15 janvier 2016. La circulation sera donc alternée. La signalisation réglementaire sera mise en place par l'entreprise, adjudicataire du chantier.

Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les dimanches 6 et 13 décembre 2015. Le bureau de vote, qui se tiendra dans la salle des fêtes, sera ouvert de 8h00 à 18h00. Pour les nouveaux inscrits (avant le 30/09/2015), la carte d'électeur sera distribuée au plus tard trois jours avant la date du scrutin ou sera remise le jour du scrutin au bureau de vote sur présentation d'une pièce d'identité.

CCAS : Repas des aînés 2015

Le repas des aînés aura lieu cette année le dimanche 22 novembre à 12h00 à la salle des fêtes de Lalheue.

Bibliothèque municipale

La Bibliothèque rouvrira ses portes tous les mardis de 17h à 19h à compter du 6 octobre prochain. De nombreux livres pour petits et grands sont à votre disposition : romans, policiers, BD, cuisine, documentaire, culture etc.

Journée d'Appel de Préparation à la Défense : " SE FAIRE RECENSER EST OBLIGATOIRE ! "

Tous les français (filles et garçons) doivent se faire recenser dès 16 ans - et avant 16 ans et 3 mois - auprès de la mairie munis de leur pièce d'identité ou de leur livret de famille. Il leur sera remis une attestation de recensement obligatoire pour s'inscrire à tous les examens et concours soumis à l'autorité de l'Etat (permis de conduire, CAP, BEP, BAC etc.). A l'issue du recensement, chaque jeune français sera convoqué par le Bureau du service national de Dijon pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Cette journée a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux questions de la défense. Elle permet également de vérifier les acquis de la langue française. Par ailleurs, le recensement facilite l'inscription des jeunes sur les listes électorales dès leur 18^{ème} anniversaire. Infos supplémentaires disponibles sur www.defense.gouv.fr/jdc

ETAT-CIVIL

Naissances

8 août Chloé et Jules BUISSON

Mariage

29 août M. Mickaël BOSSU et Mme Aude MAHEU

La parole aux habitants

Do Elec Electricité générale
Neuf et Rénovation
Dépannage 7j/7 24h/24

M. Dorian GREGGIA
8 rue du Champ Poillier - 71240 LALHEUE
Tél. : 06 58 87 70 66

Entreprise exonérée de TVA





Encore beaucoup de participants pour la randonnée et le repas champêtre organisés le 2 août dernier par l'association Fleurir Lalheue. Près de 240 randonneurs et 140 participants au repas. Un grand merci aux bénévoles et à tous les marcheurs. L'association vous donne rendez-vous à l'année prochaine.

A.S.L : Quoi de neuf à Lalheue ce mois-ci !

Les rendez-vous du mercredi après-midi...

► A la salle à côté de l'atelier municipal :

En 2015, le Club de l'Amitié a été intégré à l'Association Sports et Loisirs (ASL) de Lalheue. A la suite de plusieurs interrogations de Leurats, nous vous rappelons que, depuis la rentrée de septembre, des rendez-vous hebdomadaires autour d'activités multiples se poursuivent à la salle située à côté de l'atelier municipal Rue Jean :

Tous les mercredis après-midi à partir de 14h30

Nous vous attendons nombreux pour échanger et partager ensemble ce moment chaleureux et convivial.

► A la salle des fêtes : Les ateliers récréatifs du mercredi c'est reparti aussi...

(Les ateliers récréatifs, ce sont des animations ludiques adressées aux enfants (dès 4 ans) autour de d'activités de peinture, découpage, coloriage, petit bricolage etc.)

Mercredis 7 et 21 octobre de 15h à 17h

12 enfants maxi, si possible inscription au 03 85 44 76 83

Et si on dansait...

Association
NATHALIE MIXTE DANSE

Dances Latino-Caraïbes
Rock
Tango
Valse
Paso...



Cours collectifs et individuels pour tous

Tél : 06 89 35 95 17
E-mail : nathaliemixtedanse@laposte.net

Les cours de danses reprendront
TOUS LES MARDIS DE 20H à 21H30
dans la salle des fêtes de Lalheue
à compter du mardi 6 octobre

Tarifs préférentiels proposés par l'ASL
Pour tout renseignement : 03 85 44 76 83

CINEMA NUMERIQUE :



Mercredi 14 octobre

salle des fêtes de Lalheue

A 16H30

« **SHAUN LE MOUTON** »

FILM D'ANIMATION DE RICHARD
STARZAK ET MARK BURTON

A 20H30

« **FLORIDE** »

FILM FRANÇAIS DE PHILIPPE LE GUAY
AVEC JEAN ROCHEFORT, SANDRINE
KIBERLAIN ET ANAMARIA MARINCA

**A titre d'essai et dans le but de
rendre le cinéma accessible à tous,
ce film sera diffusé en version
sous-titrée pour les personnes
malentendantes.**

